Image not found or type unknown

Demande de recours suite à une mutation militaire

Par **Caron2B**, le **21/04/2010** à **06:58**

Bonjour,
Gendarme de ma qualité et suite à la dissolution de mon escadron je n' est de choix que de faire une demande de mutation dit C S A , en désaccord avec ma future affection comment puis je faire ? n' ayant obtenu ni mes premiers dans mes régions ni l' unité d' emploi souhaité Dans ce cas un recours est il envisageable au niveau de la commission des recours militaires?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés